

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION D'IMMEUBLE

Tarifé par le Décret N°96-1080 du 12/12/96 tableau 1 - N° 105

Référence de l'étude
99150194.00
OH
CIVIL275



Paiement à Distance par
carte Bancaire sur site
sécurisé 24/24

www.huissiers-bkh.fr
ou par Téléphone au
03.22.73.36.90



Coût (Avec Lettre)

Nature	Montant
Art. 6 & 7	226.60
Art. 18	7.67
Total H.T.	234.27
T.V.A	46.85
Lettre	0.74
Taxe	11.16
Total TTC	293.02

Coût (Sans Lettre)

Nature	Montant
Art. 6 & 7	226.60
Art. 18	7.67
Total H.T.	234.27
T.V.A	46.85
Taxe	11.16
Total TTC	292.28

Art. 6 et 7 : Droits fixes
Art. 18 : Frais de Déplacement (SCT)
Art. 13 : Droit d'Engagement des Poursuites
Lettre : Affranchissement

Acte soumis à la taxe

N° de déclaration à la
CNIL : CIL1000

«Conformément à la loi
informatique et libertés du 6
Janvier 1978, vous bénéficiez d'un
droit d'accès et de rectification
des informations qui vous
concernent. Pour exercer ce droit,

LE VENDREDI TREIZE FEVRIER
DEUX MILLE QUINZE à 10 h 00

La Société Civile Professionnelle Jean Bernard BILLET, Eric KETELS, Olivier HAUDIQUET Huissiers de Justice associés à la résidence de PERONNE Y domiciliée, 23 rue Georges Clémenceau, Représentée par l'Huissier de Justice soussigné

A LA DEMANDE DE :

Maître Yvon PERIN, Mandataire Judiciaire, membre de la SELARL PERIN – BORKOWIAK dont le siège social est 100 rue Pierre Dubois, Immeuble Trade Center 3^{ème} Etage 59500 DOUAI,

Agissant en sa qualité de Liquidateur Judiciaire de ,
domicilié 14 Rue des Archers à EPEHY

Ayant pour Avocat la Société Civile Professionnelle THEMES, inscrite aux Barreaux de Lille, Arras et Cambrai, dont le siège social est Lille, 3 rue Bayard,

Elisant domicile en mon étude,

AGISSANT EN VERTU :

D'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance d'AMIENS, en date du 12/07/2013, lequel ordonne la vente sur licitation à la barre du Tribunal de Grande Instance d'Amiens, de l'immeuble sis à Epehy, 14 rue des Archers,

ET PROCEDANT :

Conformément aux dispositions des articles R.322-1 à R.322-3 du Décret n° 2012-783 du 30 mai 2012, relatif à la partie réglementaire du code des procédures civiles d'exécution

L'Huissier de Justice soussigné certifie s'être transporté ce jour au 14 Rue des Archers (80740) EPEHY,

À l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés, biens dont le requérant se propose de poursuivre l'expropriation en la forme légale, conformément aux dispositions du jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance d'AMIENS, en date du 12/07/2013.

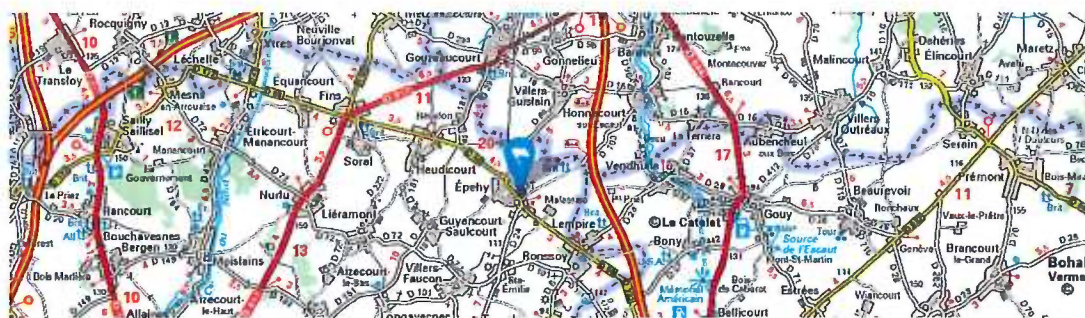
CONDITIONS DE LA DESCRIPTION :

L'Huissier de Justice soussigné, accompagné du Cabinet EXPERTISIMMO, dont le siège social est 13 rue SADI CARNOT 80250 AILLY SUR NOYE, a rencontré sur place, Monsieur , à qui il a décliné ses nom et qualité et exposé l'objet de son déplacement.

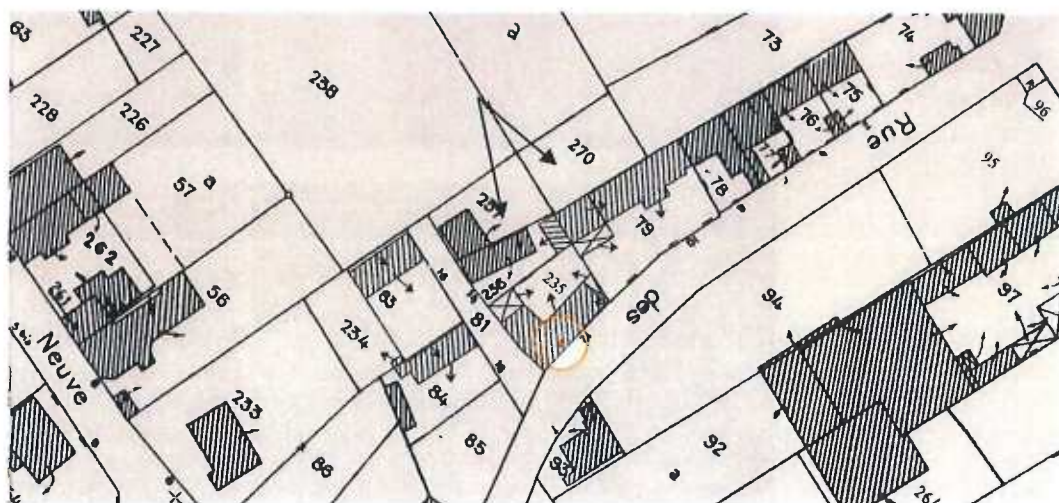
Monsieur , l'ayant invité à pénétrer dans les lieux, il a procédé aux constatations suivantes.

SITUATION DES LIEUX :

L'immeuble, objet de la présente description, est situé sur la commune d'EPEHY, (Arrondissement de ROISEL, Département de la SOMME), au 14 rue des Archers.



Il est édifié sur et avec un terrain, cadastré section AE n°236, lieudit « 14 rue des Archers » pour 145 m², cadastré section AE n°237, lieudit « Le Village » pour 193 m² et cadastré section AE n°270, lieudit « Le Village » pour 238 m².



DESCRIPTION DES LIEUX :

Il s'agit d'une maison à usage d'habitation, édifiée en briques avec couverture en ardoises construite sur cave voûtée avec petite cour cimentée, jardinet et grenier non aménagé.

Elle se compose de la façon suivante :

PIECES	SURFACES en m ²
REZ DE CHAUSSEE	
Cuisine	31.95
Toilettes	2.06
Salle de bains	9.76
Séjour (double) avec accès au 1 ^{er} Etage	36.62

1^{er} ETAGE	
Palier	2.64
Chambre n°1	12.92
Chambre n°2	17.00
Placard – vestiaire ou possibilité toilettes	1.80
TOTAL	114.75 m²

Les superficies indiquées ci-dessus, résultent d'un mesurage effectué par le Cabinet Expertisimmo, 13 rue Sadi Carnot à AILLY SUR NOYE, dont le rapport est annexé au présent procès-verbal.





EXTERIEURS :

L'immeuble dispose en façade postérieure, d'un bâtiment à usage de remise, édifié en parpaings avec couverture de type BACACIER.





Dans le prolongement du bâtiment à usage de remise, la propriété est agrémentée d'une pelouse, aujourd'hui à l'état de friche.



CONDITIONS D'OCCUPATION DES LIEUX :

L'immeuble est actuellement occupé par Mr

ainsi que

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

L'immeuble dispose d'un chauffage électrique en appoint sur chauffage au gaz (cuve extérieure).



Selon les propres déclarations de
l'ordre de 880 €.

, les impôts locaux sont de



Les opérations étant terminées, l'Huissier de Justice soussigné, s'est retiré et de tout ce qui précède, il a rédigé en son étude le présent Procès-verbal de description auquel il a annexé :

- Le dossier de diagnostics techniques établi par la SARL EXPERTISIMMO dont le siège social est 13 rue Sadi Carnot à AILLY SUR NOYE,

Et inséré aux présentes :

- **Une carte** de la commune d'EPEHY sur le site Internet ViaMichelin,
- **Une vue aérienne de l'immeuble**, objet de la présente description, extraite du site Internet GEOPORTAIL de l'Institut Géographique National,
- **Un plan cadastral extrait** du site Internet GEOPORTAIL de l'Institut Géographique National,
- **Vingt-cinq photographies numériques** qu'il a lui-même tirées sur place à l'aide d'un appareil photo de marque Sony,

Du tout, il a remis copie à sa requérante pour lui servir et valoir à toutes fins de droit.

SOUS TOUTES RESERVES

DONT PROCES VERBAL



☐ Jean Bernard BILLET
☒ Eric KETELS
☐ Olivier HAUDUQUET